

ATTESTATION DE TYPE COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE VEH. A MOT.

Catégorie Châssis de camion	Marque AUSTIN	Désignation du type / Signe de reconnais. K M / W A Diesel	Bordereau-type N° 530/B
---	-------------------------	--	-----------------------------------

Moyens de reconnaissance du type Désign. "KM/WA" s/plaquette du constructeur, dans boîte à gants
 N° de châssis frappé **A droite, à l'avant s/face sup. du longeron (s/plaquette)**
 N° de moteur frappé **A droite, à l'arrière s/bloc-moteur, derrière le dernier cylindre**
 Constructeur du châssis **The AUSTIN Motor Corp. Ltd., Longbridge, BIRMINGHAM (GB)**
 Constructeur du moteur **The BRITISH MOTOR CORPORATION (AUSTIN), BIRMINGHAM (GB)**

MOTEUR	CHASSIS	CARROSSERIE
Marque et type B M C Diesel Genre En ligne, s.susp. Carburant Hazout Nombre cyl. 4 Temps 4 Allègèe 95 mm. Course 120 mm. C.V.-impôt 17,328 Cylindrée totale 31402 cm ³ C.V. frein 56 Refroidissement Eau (pompe) Empl. du moteur A l'avant	Nombre d'essieux 2 Entretien sur roues arrières 1. frein A pied : Hydraulique sur toutes les 4 roues 2. frein A main : Mécanique, sur roues arrières 3. frein S/dem. : Frein moteur "Hallier" Frein de remorque --- Direction A droite ou à gauche Crechet de remorque --- Nombre de vit. avant 4 Vit. en 1 ^{re} vit. 10 en prise dir. 65 km/h.	Constructeur The AUSTIN Motor Co. BIRMINGHAM Genre / Forme Cabine fermée autrement exécution individuelle Nombre de places ass. 4 Total 3 Avant 3 Milieu --- Arrière --- Nombre de places debout --- Pour moter: Siège arrière --- Sidècar ---

POIDS ET PNEUMATIQUES	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler <u>avec cabine</u>	1'227 kg.	830 kg.	2'057 kg.
Capacité de charge du châssis (art. 11 RE)	kg.		4'152 kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	6'109 kg.
Poids à vide du veh. carrossé (prêt à rouler)	kg.	kg.	--- kg.
Charge utile	kg.	kg.	--- kg.
Poids maximum garanti du train roulant (camion / remorque)			--- kg.
Pneumatiques: Dimension	7.00 - 20	10 Ply	DUNLOP
Capacité de charge (par pneu 1'320 kg.) par essieu	2'640 kg.	5'280 kg.	7'920 kg.

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

Phares: Marque LUCAS Continental
 Feux de position 2, sur les ailes
 Feux stop 2, combinés av. feux rouges
 Indicateurs de direction: Syst. 2, flèches
 1 avertisseur électrique

6 resp. 12 V.

Syst. antiblocage: Ampoules Bilux à cuiller
 Feux rouges 2, à gauche et à droite
 Eclairage du No de contr. 1, séparé à gauche
 Emplacement A.E. et à dr. s/montants pare-brise
 Escutige: 2, électriques

DIMENSIONS

mm	1.650	Voie { avant
mm	1.600	Voie { arrière
mm	2.150	Longueur hors-tout
mm	3.470	Empilement
mm	5.180	Longueur hors-tout
mm	2.070	Hauteur (non chargée)
mm	250	Garde au sol
mm	1.630	Poids à tous, arrière
mm	---	Crochet de remorque (haut, dep. sol)
mm	---	Crochet de remorque (bas, a faux)
mm	---	Crochet de remorque (porte a faux)
mm	17,40	Diamètre de braguage ext. gauche
mm	17,55	Diamètre de braguage ext. droite

mm	Diam. inférieures
mm	Longueur du pont de charge
mm	Longueur du pont de charge
mm	Hauteur inférieures
mm	Hauteur du pont de la sol
mm	Nidelles (hauteur)

OBSERVATIONS

* Levier de c.v. doit être coulé vers la colonne
 de direction d'en v. 30 mm. et la banquette doit
 être élargie selon les normes.
 Mesure du bruit: A 7 m. latéralement
 Au ralenti = 70 Phons
 Au régime max. d'utilisation = 90 Phons

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (en mm)

1) Équiperment: Il est complété ou modifié que lors
 du montage de la carrosserie et doit être con-
 trôlé lors de l'exportation individuelle.
 2 miroirs rétroviseurs, à G. et à dr. à l'exté-
 rieur
 2 témoins d'allées sur ailes avant
 2) No. du moteur: Doit être rendu visible (et non
 recouvert de peinture)

3) Garnitures de gabot: Arrondir les pointes.
 Lieu et état de l'exportation

ZURICH, le 22. 9. 1954.
 La commission d'expériences-types